

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 05 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mars à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Marignac-Lasclares, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Anicet AGBOTON, Maire.

Présents : Anicet AGBOTON, Sophie BEAUNE, Gérard CAPBLANQUET, Hélène CHOMETTE, Franck COMPAN, Pierre-Jean DE MORGAN, Christophe DOUSSIN, Aurélie GOSSET, Vanessa SEVEL,

Absents excusés : Joël TOURNIER, Gaël TOUYA

Date de la convocation : 27/02/2025

Secrétaire de séance : Franck COMPAN

Ordre du Jour :

- 1 – Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal
- 2 – Projet d'acquisition immobilière
- 3 – Projet de changement de la suite logicielle des services municipaux
- 4 – Modalités de consultation des habitants sur les orientations et projets majeurs de la commune
- 5 – Informations diverses (point de situation autoproduction électrique, extension maison de santé)
- 6 – Questions diverses

1 – Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal :

L'ensemble des conseillers municipaux adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance.

2 – Projet d'acquisition immobilière :

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée municipale le projet d'acquisition immobilière de la maison de Monsieur et Madame RAYNAUD, rue de la forge, parcelle AB 81, d'une surface de 1 649m². Sur ce terrain, situé au cœur du village, sont érigés une maison non terminée et un hangar.

Monsieur le Maire a entamé une négociation financière avec la famille et reviendra auprès des conseillers municipaux, lors d'un futur conseil, pour une décision définitive.

3 – Projet de changement de la suite logicielle des services municipaux :

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux le projet d'adhésion auprès d'un syndicat mixte, créé dans le but de fournir aux collectivités territoriales des progiciels mieux adaptés à leurs réalités. Outre les possibilités de modernisation des outils de travail municipaux, ces nouveaux outils permettront de diviser par deux, les coûts actuels.

Après discussion, les conseillers donnent un avis favorable à ce projet.

4 – Modalités de consultation des habitants sur les orientations et projets majeurs de la commune :

Monsieur le Maire soumet aux conseillers municipaux le projet d'une réunion-débat avec les administrés sur les projets futurs de la commune. Au vu des prochaines élections municipales, ce projet pourrait être reporté.

5 – Informations diverses :

Monsieur le Maire informe les conseillers sur :

- L'autoproduction électrique : envisager la possibilité de produire nous-mêmes l'électricité pour les besoins des locaux de la mairie et revendre le surplus aux administrés à un tarif compétitif. Les réunions préparatoires ont débuté avec le SDEHG.
- L'extension maison de santé : des professionnels de santé ont demandé un agrandissement de la maison de santé afin d'installer de nouveaux médecins.
- La fin de contrat de Mr LAGARDE Hervé au 31 mars 2025. L'embauche de deux agents techniques, en CDD de six mois.
- Les travaux de mise aux normes électriques et changement du module du campanaire de l'Eglise. Le raccordement au nouveau compteur est en cours.
- La journée du 15 mars est retenue pour le nettoyage de la nature organisé par l'association des chasseurs ;
- Le 12 avril, l'association « Aquaterre » organise une journée VTT
- L'association des « Amis du patrimoine » a demandé le prêt des panneaux réalisés en mémoire des morts pour la France, du village.

6 – Questions diverses :

Monsieur Gérard CAPBLANQUET fait un compte-rendu de la réunion du Syndicat des eaux à laquelle il a assisté, et informe les conseillers que :

- une conduite d'eau sera refaite sur la commune prochainement ;
- d'importantes pertes financières sont constatées, dues aux factures impayées.

Monsieur Christophe DOUSSIN rapporte en séance que les administrés ont apprécié la remise en place des containers au cimetière.

Toutes les questions soumises à l'ordre du jour étant débattues,

La séance est levée à 22h10

Pour copie conforme

Le Maire,

Anicet AGBOTON

Le secrétaire de séance

Franck COMPAN